

An aerial photograph of a coastal area. On the left, there's a large, shallow, sandy beach area with some water pools. To the right, a road runs parallel to the beach, and further right is a residential neighborhood with many houses and trees. The text "Le Petit Brénais" is overlaid in a large, green, cursive font at the top. Below it, "Bulletin n°69 - Janvier 2022" is written in a smaller, black, sans-serif font. At the bottom, the website "www.labreelesbains.com" is displayed in a black, sans-serif font.

Le Petit Brénais

Bulletin n°69 - Janvier 2022

www.labreelesbains.com

Sommaire

JANVIER 2022 NUMÉRO 69

Edito du maire	3
Animations	4,5
Plage et bouldrome.....	6
Revue de chantier	7,8
Ecole	9, 10
Actions sociales.....	11, 12
Office de tourisme	13
Brèves	14
Associations	15 à 18
Culture et patrimoine	19 et 20
Informations utiles	20 à 34
Informations municipales	23
État civil, services publics	24 et 25
Informations diverses.....	28 à 30
Associations, commerçants, artisans	28 à 30



Directeur de la publication :
Philippe CHEVRIER- Maire de la Brée-Les-Bains

Comité de rédaction :
Philippe Choteau , Didier Blanckaert

Photos :
Photo de couverture : Philippe Jumeau
Photo dernière de couverture :
Photo d'archives

Mise en page et impression :
Média Publicité Conseil - 05 46 76 11 98
Visa de dépôt légal n°480



LE RESPECT DE NOS ENGAGEMENTS

Chères Brénaïses, chers Brénaïs,

L'année 2022 est maintenant devant nous même si elle n'a pas commencé dans les meilleures conditions avec la Covid, cette épée de Damoclès constamment au-dessus de nous.

Toutefois, nous tenons notre cap et nos engagements avec une équipe soudée, homogène, qui participe pleinement à l'action municipale.

Les pages qui suivent vous permettront certainement de jauger le chemin parcouru par une municipalité qui est déjà passée du dire au faire avec du concret, du vrai, du réel.

Notre cérémonie des vœux est toujours l'occasion de dresser un bilan de l'année écoulée et d'évoquer les projets futurs mais les mesures sanitaires dues à la variante « OMICRON » ne nous permettent pas d'organiser cette cérémonie comme dans « la vie d'avant ».

Je remercie l'ensemble du personnel administratif et technique pour leur grande implication, les présidents d'associations, les bénévoles et toutes les personnes qui donnent de leur temps pour entretenir cette vie locale tellement importante dans le bien vivre ensemble. Je remercie également les enseignants pour le savoir qu'ils transmettent à nos enfants afin de leur donner les clés d'accès à la connaissance et à la liberté. Durant cette première année complète de mandat nos actions ont porté sur la rénovation et la remise en valeur de notre bord de mer avec un éclairage neuf de notre promenade enviée, l'installation de jeux pour les enfants, la remise en

route du club de la plage avec un grand succès auprès des familles, l'installation de nos maintenant célèbres cabines de plage, la remise en état du terrain de boules des Boulassiers, l'installation de panneaux électroniques informatifs etc.

Sans oublier l'arrivée sur notre commune du Docteur Fleury.

Nos projets pour 2022.

Un programme ambitieux qui s'articule comme suit :

- En janvier, la reprise et la fin de l'aménagement de la rue Poupidon.
- Au printemps, l'ouverture de l'aire de stationnement des camping-cars à deux pas du marché et de la plage.
- Au premier semestre, la livraison espérée et donc l'attribution de 17 logements sociaux afin de permettre l'arrivée d'élèves nouveaux pour notre école.
- La poursuite de l'étude et l'aménagement des rues des Boulassiers.

Bien que ce début d'année soit difficile, il faut toutefois se tourner vers l'avenir avec optimisme. Alors, gardons confiance en cette nouvelle année !

L'équipe municipale se joint à moi pour vous adresser nos meilleurs vœux de bonheur et surtout de santé.

Philippe Chevrier
Maire de la Brée les Bains

Accueil des nouveaux habitants



Ça ne s'invente pas ! Le jour de la Sainte Bienvenue

C'était le souhait de la municipalité, annulé l'an passé pour cause de COVID : accueillir les nouveaux Brénais afin de faire connaissance avec les élus mais aussi avec les associations.

Le 30 octobre 2021, après un discours plein d'humour

de Monsieur le Maire et la présentation des membres du conseil municipal, les convives ont pu faire connaissance les uns avec les autres et échanger autour d'un buffet.

Nous tenons à remercier tous les participants (90) pour leur joyeuse présence. C'est dans une ambiance chaleureuse et amicale que s'est déroulé cet événement.

Goûter de Noël des enfants de l'école

Tous les enfants de l'école de la Brée ont pu apprécier un spectacle de magie très original suivi de chants de Noël interprétés par les petits, d'un goûter suivi de la distribution de petits sacs pleins de gourmandises.

La joie et la ferveur dans leurs yeux est la plus belle récompense dont nous pouvions rêver !



Colis de Noël au personnel communal

Nous avons eu le plaisir de remettre ce vendredi 17 Décembre les colis de Noël au personnel de la Mairie de la Brée les Bains.

Lors de ses vœux, Monsieur le Maire a insisté sur la qualité du travail du personnel et leur implication dans le processus de rénovation de notre village.



Étoiles de Noël des enfants de l'école

À l'initiative de la municipalité, vendredi 17 Décembre, les enfants ont accroché leurs étoiles de vœux sur le sapin de la Mairie et ont entonné un joli chant de Noël.



Étoiles de Noël des Brénais

Merci d'avoir répondu si nombreux à l'invitation des « étoiles de Noël » ce samedi 18 Décembre !

Un moment de chaleur humaine, de rencontres, d'échanges qui, malgré la température, nous a fait chaud au cœur.

Le principe était : vous confectioyez une étoile, y écrivez votre vœux le plus cher, vous l'accrochez au sapin de la place Gaston Robert et... comme récompense un vin ou un chocolat chaud vous est offert.



Nous avons malgré tout , organisé la plupart des manifestations prévues sur la saison automne/ hiver 2021 à la plus grande joie de tous les participants

Une future saison haut de gamme

Les deux sites les plus attractifs de la commune sont sans conteste notre belle plage et le boulodrome des Boulassiers. Il y a eu beaucoup de changement l'an dernier et il y en aura encore pour la saison prochaine. En voici les grandes lignes

LA PLAGE

Installation d'un nouveau jeu (fixe) dans l'aire de jeux pour enfants, à côté de «La Pêcherie»; prévision pour Mars, afin que les petits Brénais puissent en profiter. En espérant que les chaînes de fabrication ne soient pas impactées par la crise sanitaire, de nombreux retards de livraison de matériel sont à constater.

Prévision de l'installation de trois agrès afin que ces derniers soient placés en fin de parcours sportif de la promenade Chevrier et

du bord de mer, rejoignant ainsi l'espace ludique et sportif de la plage.

Agrandissement du terrain de pétanque du bord de mer, cinq couloirs de jeux en plus car le terrain existant est, tous les étés, pris d'assaut et bien trop exigu alors que le nombre de pratiquants augmente systématiquement. Cet espace pétanque est réputé sur Oléron pour son emplacement idyllique.

Au Club de plage «Les Petits Goélands», le cahier des charges a retenu l'obligation de donner des leçons de natation en mer avec un, voire deux moniteurs diplômés.

Les enfants pourront être inscrits de 3 à 12 ans. Un appel d'offres est lancé pour la location de paddle, ce qui fera une activité de plus offerte dans l'Espace «Lionel Pauchard».

Patrick Monnereau



LE BOULODROME

Des aménagements extérieurs ont été faits afin d'embellir le site. Tous les terrains ont été homologués par la Fédération et nous pouvons ainsi organiser des concours de très haut niveau.

Une sonorisation totale a été mise en place, donnant directement sur les surfaces actives et ainsi pourra servir

à toutes les futures animations du site des Boulassiers. Le local, servant à plusieurs entités, a été carrelé entièrement et ces travaux ont été faits en régie.

Un événementiel Oléronais est en train de se peaufiner autour des derniers champions du monde.



Avenue Pompidou : fin des travaux

Les travaux de l'avenue Pompidou ont été repris le 10 janvier après une interruption volontaire durant la période des fêtes de fin d'année. En effet, il n'est pas concevable de perturber la circulation des véhicules et fragiliser les accès au marché lorsqu'il y a un surcroît de population pendant les vacances scolaires.

Ce projet touche donc à sa fin et sera opéra-

tionnel à l'approche des beaux jours (route, trottoirs, éclairage, petit square, abri de bus...).

Le coût total des travaux est de 215 000 euros sur lequel il aura été perçu une subvention de 20 000 euros du département au titre des cheminements doux.

Vous trouverez ci-dessous le plan de cette réalisation.

La voirie est une priorité de notre mandature et les travaux de l'avenue Pompidou vont désormais laisser place à ceux de la rue du Douhet, de la rue de Chevellours jusqu' à l'intersection avec la rue de la Jonchère. Un très gros chantier sur lequel nous ne manquerons pas de communiquer.

Elisée Brunet



Un stationnement officiel pour les camping-cars

Pendant plusieurs années, on a voulu faire croire que le stationnement des camping-cars était la quadrature du cercle et qu'il valait mieux les laisser autour de la déchetterie dans un espace somme toute pas vraiment accueillant.

Vos élus n'ont pas cédé à la fatalité car une commune touristique moderne se doit de prendre en considération les campings caristes et de leur apporter une capacité d'accueil convenable.

C'est à partir de ces constatations qu'il a été décidé d'utiliser le terrain de la commune à côté des locaux associatifs pour organiser une aire de stationnement des camping-cars, de passer ainsi du projet à sa réalisation en moins de 2 ans de mandature.



L'ouverture se fera au printemps et portera sur une aire communale de 39 places gérées à partir d'une borne.

Située à quelques pas du marché, de la plage et du centre bourg, ce nouveau service réunit tous les ingrédients pour être apprécié et donc d'avoir l'avantage de peser sur l'attrait de la commune et de favoriser ainsi des retombées économiques.

Les modalités d'utilisation, le règlement et les tarifs n'ont pas encore été arrêtés et ils seront communiqués ultérieurement.

Vous trouverez ci-contre le plan d'emprise de la réalisation.

Travaux divers

- Des chicanes à la Brée : nous vous écoutons et partageons votre inquiétude sur le problème de la vitesse excessive dans le village ; C'est pourquoi nous avons testé sur deux axes un système de chicanes temporaires. Nous sommes persuadés que c'est une des meilleures solutions. Le test dure trois mois et nous allons en tirer des enseignements.
- Isolation des combles de l'école, Mairie et locaux de la poste.
- Vous nous l'aviez demandé, nous avons construit un cheminement pour garder les pieds au sec vers le composteur derrière la Mairie.
- De nouvelles illuminations de Noël ont été mises en place cet hiver.
- Les travaux de réhabilitation du garage jouxtant la Mairie, qui est transformé en deux bureaux, avance. Nous commençons à être à l'étroit...
- L'extension du cimetière bloquée depuis plusieurs années est enfin confirmée.

- Réhabilitation des toilettes de la place de Verdun qui sont maintenant fonctionnelles et marquage des toilettes publiques sur toute la commune.



École

Ateliers des CE avec BIM



L'an dernier la classe des CE a eu la chance de participer à des ateliers de chants, danses et rythmes avec le groupe musical BIM (Benin International Musical) qui était en résidence d'artistes à Marennes. Le groupe est venu une première fois nous donner un petit concert dans la salle municipale de La Brée puis seulement deux artistes sont revenus 4 autres fois pour nous apprendre des chants, des danses et des rythmes. Les

enfants ont pris beaucoup de plaisir à évoluer sur les rythmes endiablés « Allons danser » ou « Destiny » et à chanter « Téoun téoun ».

Comme il n'y avait pas de fête des écoles cette année encore, toute la classe a présenté aux parents une chorégraphie, créée par les enfants et la maîtresse sur une des chansons de BIM. Ils ont repris des chansons, des rythmes et des danses appris pendant ces ateliers avec BIM.

Rentrée Scolaire

Cette année nous avons enfin repris les séances de piscine à Iléo et petite nouveauté, nous allons à la piscine deux après-midis par semaine. Il paraît que c'est plus efficace alors nous testons cette organisation. Nous allons cette année à la piscine avec nos camarades de la classe d'Elisabeth, les CP-CE1. Comme avant, il y a quatre groupes de niveau, deux groupes animés par les mai-

tresses et 2 groupes pris en charge par les maitres-nageurs. Nous apprenons d'abord à ne pas avoir peur de l'eau, à s'allonger pour mieux flotter et mettre la tête sous l'eau. Pour ceux qui sont déjà à l'aise nous faisons des exercices pour aller de plus en plus loin sous l'eau, pour nager de plus en plus longtemps, pour flotter de mieux en mieux.

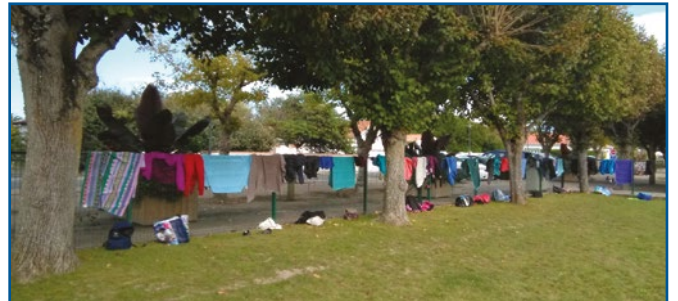


Les élèves de CM de La Brée les bains

Si vous êtes passés devant l'école cet automne, peut-être avez-vous été surpris de voir du linge sécher sur la clôture. C'est que nous avons profité des rayons du soleil pendant les sorties en bateau mais aussi après, pour faire aérer les combinaisons ! La météo fut clémente avec nous et les enfants ont beaucoup apprécié leurs séances de voile scolaire. Pour compléter leurs connaissances du milieu marin, la nouvelle génération de CM a repris le flambeau de l'Aire Marine Éducative. C'est un projet scientifique que nous menons en partenariat avec l'Office Français de la Biodiversité et le CPIE IODDE implanté au port du Douhet.

Les enfants découvrent l'estran par des sorties fréquentes et répétées à la pointe des Proires. puis décident d'une action à mener dans l'année qui permettra de faire découvrir cet espace pour mieux le protéger. Le projet de l'année dernière fut la réalisation d'un livre

qui relate leurs expériences. Il a été édité pour tous les élèves qui ont participé au projet depuis 4 ans. Mais les élèves sont curieux de tout et ils vont suivre en cette fin d'année le voyage itinérant d'Eric, un habitant de la Brée. Il est venu leur présenter le vélo avec lequel il part faire le tour de Bretagne ... en passant par Paris ! Et puis parce que les élèves restent des enfants, ingénieux et intrépides, nous vous présentons leur dernière invention sportive.





Il revient à une municipalité de prendre en charge l'action sociale de son territoire en utilisant plusieurs outils attachés à la proximité et plus particulièrement le CCAS.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Cet établissement public intervient en son nom propre et finance ses actions à partir d'un budget autonome. Il est géré par un conseil d'administration de 9 membres composé d'un président (Philippe Chevrier), d'un vice-président (Didier Blanckaert), d'élus (Philippe Choteau, Brigitte Conil et Roger Renard), de membres désignés (Claudine Durand, déléguée UDAF, Monique Beghin, Secours catholique, Linda Snell, association « Océan », Marinette Mathé, Foyer Brénais).

Outre des aides financières exceptionnelles sous conditions de dossiers, le CCAS de La Brée les Bains est engagé dans diverses actions ou activités sociales.

Portage de repas à domicile : réévaluation de l'aide

Ce service est assuré par le CCAS/Foyer logement de Saint Georges d'Oléron (05.46.76.87.93. ou 05.46.76.51.44.) ou encore par l'APO, structure de l'Association pour le Traitement, l'Accompagnement, les Soins et le Handicap (ATASH) de Saint Trojan (05.46.76.14.24.). Seule la prestation conventionnée avec le CCAS/Foyer logement de Saint Georges peut bénéficier d'une aide financière en fonction du

revenu imposable du bénéficiaire soit 14 000 euros pour une personne seule et 20 200 euros pour un couple (s'inscrire en mairie). En sa séance du 17 novembre 2021, le conseil d'administration a réévalué cette aide qui passe de 1,5 euros à 2 euros par repas.

La rencontre intergénérationnelle : colis des aînés.

Tout était prêt pour renouer avec la tradition de cette rencontre qui permet de rassembler au cours d'un après-midi récréatif les enfants de l'école et les aînés de la commune. Une fois encore, et à notre grand regret, la situation sanitaire a contredit nos espérances et nous a obligé à annuler la réception des aînés. Seuls, les écoliers ont pu participer au spectacle de magie et profiter du goûter offert par la municipalité.

Comme vous le savez, les colis sont offerts aux personnes de 78 ans et plus. Si vous avez cet âge et que vous avez été oubliés en tant que résident principal, n'hésitez pas à vous inscrire à la mairie pour l'an prochain.

Au seuil des fêtes de fin d'année, ce geste de solidarité et de reconnaissance pour nos anciens est fort apprécié. Le nombre des bénéficiaires suit une courbe ascendante avec 115 colis individuels et 18 colis couples.

Comme tous les ans, sous l'impulsion des enseignants, des cartes de vœux conçues par nos écoliers accompagnaient les colis avec un texte, une pensée, une sentence, suscitant la réflexion.

Quant au contenu des colis, les retours sont excellents et nous le devons à notre commerce de proximité qui s'applique à fournir des ingrédients de qualité.



Réévaluation de la prime à la naissance.

Bloquée à 20 euros depuis une vingtaine d'année, le conseil d'administration du CCAS a réévalué cette aide aux jeunes en la portant à 50 euros, une somme bien plus en rapport avec le monde d'aujourd'hui.

Des actions de soutien et de solidarité

Aide alimentaire

Sous conditions de ressources, il est possible de s'inscrire en mairie pour recevoir une aide alimentaire auprès de l'association OCEAN. D'autres organismes fournissent également des repas.

Mesures de vigilance pour les aînés

Différents plans peuvent être actionnés : sanitaire, canicule, plan communal de sauvegarde etc. Ces mesures exceptionnelles sont à détacher des mesures de vigilance et de solidarité qui peuvent s'exercer au quotidien entre voisins notamment envers les plus isolés

Solidarité et soutien au handicap

Cause nationale, les personnes en situation de handicap sont bien évidemment une priorité de l'action municipale.

Depuis son entrée dans un logement social au début de l'année 2019, ce Brénaïse âgé de plus de 80 ans, non voyant, à mobilité réduite et vivant seul, était fortement handicapé pour utiliser la baignoire de sa salle d'eau.

Notre intervention auprès du bailleur social a permis de débloquer la situation à l'issue d'un suivi permanent du dossier. Il a désormais une douche sécurisée lui permettant de mener une vie plus confortable. Tout n'est pas réalisable mais un soutien de la municipalité peut parfois permettre d'améliorer des situations individuelles.

Didier Blanckaert



Informations particulières

Offres d'emplois

Les services d'aide à domicile de la Charente-Maritime font face à des difficultés pour recruter des aides à domiciles ou des auxiliaires de vie sociale nécessaires au bien être des personnes handicapées ou des personnes âgées en perte d'autonomie.

Contact auprès de la plateforme de recrutement : emploi17.fr

Accueil familial

L'accueil familial consiste pour un particulier ou un couple, à accueillir à son domicile et à titre onéreux, une ou plusieurs personnes âgées ou handicapées. Il assure divers services dont l'hébergement et l'entretien, dans la limite de personnes.

Si vous êtes intéressés par ce métier solidaire à domicile ou si vous cherchez une place disponible en service d'accueil, contactez les services du département au : 05.46.31.73.36 ou 05.46.31.73.32



courriel : da-esms@charente-maritime.fr.
Plus d'information sur le site : www.charente-maritime.fr

Développer le tourisme sportif sur l'île d'Oléron

En 2019 le complexe sportif de l'Oumière, à St Pierre d'Oléron, est devenu centre de préparation aux Jeux. Il a été déclaré apte à accueillir des sportifs de haut niveau lors de leurs stages de préparation en amont des Jeux de Paris 2024 pour cinq disciplines olympiques et une paralympique : le badminton, le BMX race, le handball, le judo, le taekwondo et le taekwondo paralympique.

Au-delà de Paris 2024, l'office de tourisme voit là l'occasion de faire de l'île d'Oléron un territoire identifié par les clubs et les délégations nationales et internationales en recherche de lieux pour leurs stages de préparation, de récupération ou/et de cohésion, peu importe leur discipline. En ce sens, le centre de préparation aux Jeux représente un véritable tremplin pour la destination et pour son ambition de développement du tourisme sportif sans se limiter au complexe sportif de l'Oumière.

L'île, dans son ensemble, de par ses atouts naturels, convient parfaitement aux sportifs - qu'ils soient ou non de haut niveau - pour pratiquer leur activité dans des conditions optimales. De plus, Oléron possède certes un complexe sportif centre de préparation aux Jeux, mais il n'est pas le seul. D'autres lieux aux infrastructures de qualité et à l'emplacement privilégié tels que le centre sportif départemental

de Boyardville, Iléo et la base de voile de Saint Denis d'Oléron sont devenus partenaires du projet. Ces structures permettent d'envisager l'accueil de sportifs tous niveaux confondus sur un grand nombre de disciplines nautiques et terrestres.

Des professionnels implantés sur l'intégralité du territoire insulaire se mobilisent pour permettre à ce projet de se développer dans les meilleures conditions possibles. Parmi ces derniers, des hôteliers tels que Novotel, le village Arc en Ciel, Azuréva. Les prestataires d'activités de loisirs ne sont pas en reste. Surfari, Moana surf school et Kabanassurf ont manifesté leur intérêt pour le développement du tourisme sportif et sont prêts à accueillir les groupes de sportifs le temps d'une session.

Afin de toucher un public international composé de professionnels du sport, plusieurs supports de communication ont été mis en place au cours de l'été 2021 :

- 7 vidéos réalisées sur les disciplines du centre de préparation aux Jeux avec une volonté de mise en avant de la naturalité et de l'aspect dynamique du territoire
- Un site internet dédié au tourisme sportif : www.oleron-sports.com



Médical

La décision du docteur Jean-Paul Fleury de s'installer à la Brée les Bains mi-Novembre 2021 a été accueillie avec beaucoup de ferveur par les Brénaïses. Nous lui souhaitons la bienvenue et tous nos vœux de réussite



Lecteur de puces

La commune s'est équipée d'un lecteur de puces pour animaux perdus ou errants. Nous allons pouvoir identifier les animaux et les rendre à leurs propriétaires. Si vous trouvez un animal vagabond, soit il vous est

possible de le capturer et de l'amener à la Mairie, soit vous pouvez téléphoner au standard de la Mairie au 05 46 47 83 11 et nous nous déplacerons pour identifier l'animal.



Cérémonie du 11 novembre 2021



C'est sous un soleil radieux que s'est déroulée la commémoration de la fin des hostilités du 11 Novembre 1918 à la Brée les Bains.

Monsieur le Maire Philippe Chevrier et Madame Rabelle ont conduit ce moment de recueillement en présence de nombreux anciens combattants, porte-drapeaux, gradés des différentes armées et de la gendar-

merie. La Philharmonique Oléronaise présente a donné à cette cérémonie une résonance solennelle.

Des enfants de l'école ainsi que leur enseignante ont pu également se joindre à la nombreuse assemblée. À noter : une photo rare rassemblant une partie du conseil Municipal avec Monsieur le Maire Philippe Chevrier mais aussi Messieurs Servat et Naud



Compte-rendus

Les compte-rendus des conseils municipaux sont consultables en Mairie et sur le site internet de la Mairie : labreelesbains.com.

Facebook

Page Face book de la Mairie de la Brée les Bains : abonnez-vous à la page afin d'avoir les dernières actualités de notre village : <https://www.facebook.com/Mairie-de-La-Brée-les-Bains> site officiel

Association Communale de Chasse Agréée (ACCA)

En Charente-Maritime, chaque commune est pourvue d'une association communale de chasse agréée. A La Brée, notre ACCA rassemble chasseresses (2) et chasseurs (45). Créée au début des années 60, elle est l'une des plus anciennes associations de la commune. Nous nous réunissons dans notre local situé sur la plage dans lequel nous sommes ravis d'accueillir nos voisins.

Nous chassons à compter du 1^{er} juin le sanglier pour limiter les dégâts aux cultures agricoles puis, au cours de l'été et de l'automne, d'autres gibiers deviennent chassables pour voir leur période se clôturer au cours de l'hiver, au plus tard le 31 mars pour le sanglier. L'ACCA et la fédération départementale des chasseurs ont des statuts règlementés par la loi. L'ACCA exerce son activité sous le contrôle de la fédération départementale des chasseurs et des services de l'Etat. Nos actions multiples en faveur de la Nature et du territoire sont méconnues. Nous plantons du grain, des jachères, des petits pois, buissons, qui profitent à toute la faune sauvage. Nous restaurons des mares pour que les animaux

puissent s'abreuver. Nous régulons les espèces susceptibles d'occasionner des dégâts. Nous participons activement à la vie de la commune. La chasse est le premier réseau associatif de la ruralité française.

Nos opposants agitent le foulard des accidents, mais ils sont infiniment peu nombreux. Nous avons moins d'accidents mortels que bien d'autres pratiques : 10 pour la chasse sur 20 000/an en France, étant précisé que 90% des victimes sont les chasseurs eux-mêmes.

Alors que 80% des territoires ruraux sont privés, il est difficile de comprendre les revendications des urbains qui voudraient pouvoir bénéficier des efforts et du travail quotidien des ruraux sans y contribuer. Les champs, les bois, les chemins sont entretenus, des taxes foncières sont payées, la Nature n'appartient pas à tout le monde

Malgré nos actions en faveur de l'intérêt général, largement financées par nos propres cotisations, la société moderne nous rejette de plus en plus. Des injures verbales, des invectives gestuelles, des destructions

matérielles, des provocations en réunion... Nous subissons des procédures judiciaires que nous gagnons le plus souvent. Nous sommes victimes d'attaques gratuites de la part de médias orientés ou de militants anti-chasse qui veulent voir disparaître notre liberté pourtant acquise à l'occasion de la Révolution Française ! Qu'est-ce qu'être citoyen français aujourd'hui ! Pour nous, il s'agit de préserver les libertés individuelles dans le respect de la nature et des traditions léguées par nos anciens. Celles qui fondent notre identité.

La chasse est une des rares activités qui, encore aujourd'hui, permet à un grand-père de partager et transmettre une pratique à ses enfants et petits-enfants. Qu'elle autre activité peut s'en prévaloir ? Vous ne connaissez pas la chasse ? Vous êtes curieux / curieuses et vous voulez vous forger votre propre opinion de manière objective ? Venez nous rencontrer, nous vous accueillerons avec joie !

La chasse c'est des émotions à partager !

Le président
Jérôme Renaud

Amicale des donneurs de sang

Donner son sang

Acte citoyen et généreux, le don du sang est avant tout une expérience riche et forte qui place les donneurs et les receveurs au cœur d'une dynamique de partage.

Chaque année, grâce au don du sang, 1 million de patients sont soignés : une femme qui a perdu beaucoup de sang en accouchant, un homme atteint d'un cancer sous traitement chimio thérapeutique ou encore des personnes souffrant de maladie chronique comme la dré-

panocytose. Pour vous protéger en tant que donneur et pour que votre don se déroule dans les meilleures conditions, des critères essentiels sont à respecter pour pouvoir donner :

- Être âgé(e) de 18 à 70 ans / Peser au moins 50kg
- Être muni(e) d'une pièce d'identité

Ne pas venir à jeun mais limiter les aliments gras et l'alcool.

Chaque don compte

Fréquence des dons :

- 4 fois par an maximum

- 6 fois par an pour un homme en respectant un délai minimum de 8 semaines entre chaque don.



**Donner votre sang,
Donner maintenant,
Donner souvent.**

Contact : M. Pierre ABIT
05.46.47.92.75

Foyer Brénais

La saison 2020-21 a encore été perturbée par la COVID : pas de Fête du Mimosa, pas de Carnaval, aucune activité en ateliers jusqu'à l'été, mais certains adhérents ont travaillé chez eux, de quoi alimenter notre stand lors des marchés de l'été. Nous avons seulement pu faire une brocante mi-juillet, par une forte chaleur. En cette période troublée, notre priorité est demeurée la solidarité envers nos membres les plus âgés et isolés (visites, covoiturage médical).

En juillet, nous avons pu faire toutes les festivités prévues, en association et avec le financement de la Municipalité : concert de jazz au soleil couchant, exposition de peinture et Peintres dans la rue, Retraite aux flambeaux avant le feu d'artifice. Et puis tout a dû s'arrêter début août.

Nous avons quand même pu faire un repas de Rentrée et tenir physiquement notre Assemblée Générale 2020-2021, après avoir tenu «sur papier», au printemps 2021 seulement, celle de l'exercice 2019-2020. Comme nous nous y étions engagés, nous sommes revenus à des comptes positifs.

Nous avons repris dès septembre nos activités hebdomadaires : tricot et broderie, tapisserie (sièges), vannerie, marche, jeux de société, peinture, encadrement, aquagym, couture, auxquelles va s'ajouter dès janvier la gymnastique.

En septembre, nous avons repris les petites sorties, avec une belle journée à Meschers-Talmont-Mornac (pour 10 euros). Egalement maintenus, la soirée Beaujolais Nouveau, la choucroute party, la sortie aux châteaux de la Loire. Nous avons la volonté de multiplier, dès les beaux-jours, ces sorties locales ou ces réunions conviviales à budget réduit. Mais nous sommes prudents quant aux voyages et séjours lointains, préférant pour l'instant différer les projets.

Nous avons également en projet un cycle de conférences sur l'histoire locale et nous participons à la vie citoyenne du village, cérémonies officielles, quête pour le Bleuet de France, don à la SNSM, Marche pour le Mali...

N'hésitez pas à venir vous informer, le mercredi matin de 10h30 à 12h.

JP CHABOCHE, Président, pour le Bureau.

Pour nous contacter :

20 rue des Ardillières — 05 46 75 77 01 (répondeur)

Permanence le mercredi de 10h30 à 12h.

Foyer.brenais@gmail.com

Page Facebook Foyer brénais

Associations



Oléron Pétanque Elite a animé pendant tout l'été le Boulodrome des Boulassiers de La Brée les Bains



Retrouvant un peu de liberté malgré les contraintes imposées par la crise sanitaire, OLERON PETANQUE ELITE (OPE) a animé le boulodrome en organisant chaque semaine des concours, ouverts à tous, résidents et estivants.

La logistique proposée par la municipalité, l'assistance efficace des services techniques, et la participation de nos bénévoles ont contribué au succès exceptionnel de ces concours.

Point d'orgue de la saison, le 15 juillet, le concours CAMP'10 organisé par l'AOHPA (Association Oléronaise de l'Hôtellerie de Plein Air) avec notre support logistique et avec la présence de 3 champions du monde et des vainqueurs de « La Marseillaise » 2021 (la plus grande compétition mondiale de Pétanque), réunissait plus de 700 visiteurs. Cette compétition était parrainée par Philippe Quintais qui vient d'ajouter cette année une quatorzième étoile de Champion du monde de Pétanque. Philippe nous a promis d'être de nouveau présent l'été prochain.

La notoriété de notre club et du boulodrome des Boulassiers en a évidemment bénéficié avec de nombreuses retombées dans la presse écrite et audiovisuelle.

De nombreux joueurs se sont déplacés, de toute l'île et même du continent pour nos concours en triplette, dotés de belles récompenses grâce aux contributions de nos parrains locaux.

Nous avons eu également la fierté de voir, cette année, une équipe de vétérans du club remporter la finale départementale de son groupe et notre équipe féminine obtenir sa sélection au niveau national après son brillant parcours au niveau régional.

Le boulodrome et le local attenant des Boulassiers ont été remis en état et l'organisation OPE parfaitement rodée a permis de satisfaire les plus exigeants des participants.

OPE, club présent sur le Nord de l'île continuera donc d'assurer l'organisation de ces concours en 2022 et vous invite à le rejoindre, dès maintenant, en adhérant auprès du secrétariat de l'association (licence FFPJP 50€ ; membre non licencié 10€).

oleron.elite@gmail.com

Par courrier : OLERON PÉTANQUE ELITE Mairie de St Denis 17650 St Denis d'Oléron



Journée du Patrimoine

le 26 Septembre, nous avons organisé une visite des Boulassiers, trop méconnu du public afin de mettre en avant ses atouts patrimoniaux et son histoire. Cette visite nous a permis de découvrir les petits trésors architecturaux de ce quartier de la Brée et, au grand étonnement de l'auditoire, son passé Viking.



On les nomme ici Normands et cette pointe a gardé leur nom qui vient d'Hommes du nord (Nortmanni) mais on les nommait aussi Danois (confère la rue du

Marin Danois à Notre Dame en l'Île) mais on préfère aujourd'hui leur donner le nom de Vikings.

Ils apparaissent vers l'an 700 et profitent des luttes intestines entre les trois empereurs carolingiens (Lothaire, Charles le Chauve et Louis le Germanique) pour opérer des raids de pillage qui visent les villages mais plus particulièrement églises, monastères et petites et moyennes villes. Le royaume franc dirigé par Charlemagne connaît ainsi un premier raid dès 799 qui sera le point de départ d'une véritable déferlante vikings, dont l'épisode le plus connu est sans doute le siège de Paris en novembre 885.

C'est la tactique des Vikings et non leur armement qui les rend si dangereux. Ils utilisent notamment l'effet de surprise en arrivant par l'eau, mer ou rivières.

De leur fait, l'Ouest de la France connaît alors une insécurité rappelant l'époque des Grandes Invasions car de plus en plus nombreux et hardis ils pillent les côtes de la Manche et de l'Atlantique puis, en remontant les fleuves, attaquent les villes et les monastères situés plus à l'intérieur du pays. Oléron et Aix connaissent ainsi à la suite des îles bretonnes plusieurs attaques.

Leur force réside dans la parfaite adaptation à leurs activités de leurs navires de guerre, appelés langskip ou snekkja (le terme « drakkar » est un néologisme), qui sont les outils de la réussite des envahisseurs. Longs en général d'une vingtaine de mètres et mus à la rame et à la voile, ces navires ont une coque à clins offrant souplesse et légèreté. Avec leur faible tirant d'eau, ces qualités leur permettent de remonter aisément les cours d'eau.

Les Vikings peuvent également transporter leur flotte par voie de terre sur une bonne distance : durant le siège de Paris, ils l'auraient même traînée hors de la Seine pour la remettre à l'eau deux mille pieds plus loin, en amont.

Venus de Norvège, du Danemark ou plus rarement de Suède, ils multiplient les incursions et destructions au début du IX^e siècle. Souvent très loin de leur camp de base quand ce n'est pas de Scandinavie, ce qui les pousse à installer des comptoirs, à la fois lieu de repos et de stockage.

A Oléron, sur le coureau, à hauteur de ce village, les vikings font élection de ce point stratégique pour surveiller la côte qui lui fait face et concentrer les richesses pillées en Vendée, et installent un comptoir qui devait être particulièrement important. Il devait être situé à quelques centaines de mètres du rivage actuel et s'organiser autour d'une plateforme de roches et de terre, entourée de murailles de pierres d'estran (sur le modèle repris en partie plus tard par les écluses à poissons) et comporter au moins deux maisons longues, l'un servant au repos et aux banquets, l'autre à conserver les biens, bétails et esclaves raflés.

C'est en revenant vers lui qu'un chef Viking, en péril de mer, aurait lancé sa fameuse invocation et promettre de fonder une chapelle s'il en réchappait. La légende dit qu'il décocha une flèche ou plus vraisemblablement lança un de ces marteaux courts qui sont armes de poing et de jet. Celui-ci tomba à Notre Dame en l'Île qui a conservé le souvenir de cette légende « dorée » dans le nom d'une rue et dans les traditions locales.

Le village des Boulassiers

Niché en repli derrière la dune grise, il comprend un petit groupe de maisons anciennes basses de forme traditionnelle, souvent maisons à pièces uniques à l'origine, mais aussi quelques maisons à chambres

hautes caractéristiques des habitats de pêcheurs à pieds, lesquels devaient officier sur les deux grands écluses construites sur le rivage, au débouché de l'ouvrage de maçonnerie qui drainait au douhet les eaux des chenaux alors navigables assez loin dans les terres. Les anciens le nommaient assez improprement « aqueduc ».

Des terres qui sont constituées d'anciennes lagunes saumâtres devenues par la suite marais salants, sans doute gérés à l'origine par des membres de communautés monastiques qui auraient construit les bases d'une imposante maison qui garde encore les traces de belles voutes.

Des recherches pourraient permettre d'en apprendre un peu plus et notamment d'apprendre s'il s'agissait d'une sorte de « chai à sel » de dimensions importantes, transformé vers le XVII^e en maison de maître, peut-être de maître de saline.

Les gens du crû devaient donc être aussi des sauniers, vivant de poly activités (un peu de saunerie, un peu de pêche à pied et en écluse, quelques légumes, des poules et des chèvres pour les œufs et le lait). On y cultivait également du chanvre et du lin, le premier qu'on rouissait dans les chenaux puis qu'on écrasait sur un « bray » ou « cheval » (sorte de trépied à partie supérieur mobile au-dessus d'une partie base qui servait de table), pour en tirer des cordes ou pour en vendre les « poupées » de filasse à la Corderie Royale, des collecteurs venant acheter la (relativement maigre) production locale. C'est cet instrument qui aurait pu donner son nom au village des Braies devenu de La Brée, et qui a longtemps appartenu à la commune voisine de Saint Georges d'Oléron avant que de revendiquer son indépendance.

On note cependant en centre de village une maison à cour ouverte, signe d'une installation dédiée cette fois à l'élevage et qui est bien plus tardive (XIX^e siècle).

Philharmonique Oléronaise

Le 12 Décembre, la Philharmonique Oléronaise nous a offert un magnifique concert sur le thème des musiques de films américains



Le moment tant attendu devrait se produire au début du mois de mars. La toiture du moulin restée à terre durant une année redeviendra le couvre-chef du bâtiment emblématique de la commune de La Brée les Bains. Chapeau ! Car l'opération technique et délicate ne manquera pas d'attirer un nombreux public comme ce fut le cas pour le décoiffage.

Commencés en septembre dernier, les travaux vont bon train et pourraient permettre l'ouverture du site au printemps 2023.

Inscrit parmi les 11 sites d'exception du Pass Explore Oléron, le moulin suscite déjà en l'état un vif intérêt. Quelques 585 visiteurs ont en effet été recensés au cours de l'année 2021.

Il reste donc encore plusieurs étapes à parcourir en cette nouvelle année : la scénographie, le bâtiment de stockage des céréales, le

On va recoiffer le moulin !

parking et le recrutement d'un meunier. Après un siècle d'inactivité, le moulin de La Brée les Bains va donc retrouver son charme d'antan et une place phare au « pôle nord » du territoire oléronais.

Didier Blanckaert



Informations Utiles

S'inscrire au Service National Universel (SNU)

La campagne de recrutement 2022 des volontaires pour le service national universel (SNU) est lancée depuis le mois de janvier. La promotion 2022 s'adresse aux jeunes de 15 à 17 ans qui souhaitent se porter volontaires pour s'investir dans une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale.



Des cibles régionales et académiques ont été visées : les volontaires pourront être scolarisés en classe de seconde ou éventuellement en première de lycée, être en apprentissage, actifs ou déscolarisés.

Après un premier séjour de cohésion vous effectuerez une mission d'intérêt général.

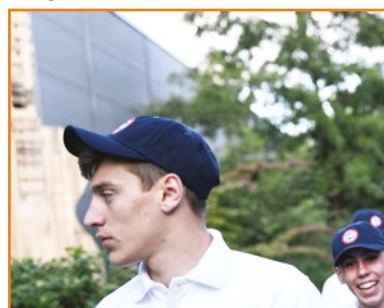
Il s'agit d'une opportunité de découvrir la vie collective au sein d'un

centre, créer des liens nouveaux, développer la culture de l'engagement et affirmer sa place dans la société.

Modalités : 45 000 à 47 000 places sont à pourvoir sur deux sessions qui au-

ront lieu du 12 au 24 juin 2022 et du 3 au 15 juillet 2022 (gratuits). Inscriptions jusqu'au 31 mars 2022 sur le site dédié aux candidatures : <https://www.snu.gouv.fr>

Vous voulez aller plus loin, vous avez des questions, vous souhaitez un entretien... C'est possible localement en prenant contact avec M. Roger Renard, conseiller municipal, via le secrétariat de la mairie de La Brée les Bains.



Didier Blanckaert
Correspondant Défense

Forum défense sécurité

Les vendredi 6, samedi 7 et dimanche 8 mai 2022, la mairie de Rochefort réunira les forces armées et de sécurité sur le site du musée de l'aéronautique navale de Rochefort pour une deuxième édition du forum défense sécurité.

Trois jours durant des délégations de l'Armée de Terre, de l'Armée de l'Air, de la Marine Nationale, de la Gendarmerie, de la Police Nationale, de l'Administration Pénitentiaire ou encore de la Sécurité Civile seront présentes pour faire connaître et informer sur un univers souvent méconnu.

Informations complémentaires : 05.46.82.65.00.

Courriel : mairie@ville-rochefort.fr

La MSAP, un service de proximité

La Maison des Services au Public de l'île d'Oléron a ouvert ses portes et s'inscrit désormais comme un lieu privilégié pour faciliter les démarches administratives et permettre de se familiariser avec les outils numériques. Un grand nombre d'organismes peuvent ainsi être contactés en bénéficiant d'une aide personnalisée : CPAM, CAF, MSA, CAR-SAT, Pôle Emploi, Ministères de la Justice ou de l'Intérieur, Finances publiques etc

Une seule adresse pour ce service gratuit au 55 bis, route de Allées 17310 Saint Pierre d'Oléron (à côté de la CDC).

Un téléphone : 05.46.47.65.00 et une adresse mail : msap@cdc-oleron.fr

Les permanences dans les communes. Selon un calendrier préétabli, des permanences sont organisées dans les 8 communes de l'île, le matin pour une aide aux démarches administratives et l'après-midi en atelier numérique sur thèmes choisis.



Il convient de prendre rendez-vous préalablement avec l'intervenant et de préparer son dossier. (Téléphone ci-dessus)

Sur La Brée les Bains : Les permanences ont lieu dans la salle de tri derrière la poste le mercredi semaines impaires, le matin pour

les rendez-vous individuels France Service et l'après-midi pour les ateliers collectifs.

Il est possible également de prendre un rendez-vous sur la permanence d'une autre commune.



LA FIBRE POUR TOUS

Le Département de la Charente Maritime a confié sa Délégation de Service public à Charente Maritime Très Haut Débit pour couvrir la totalité des logements en fibre optique à l'horizon 2023.

UN INVESTISSEMENT PARTAGÉ DE 326 M€

- ✓ **Financements privés :280 M€ (86%)**
- ✓ **Financements publics :46 M€ (14%)** dont:
 - Etat et Région : 34,3 M€
 - Département : 11,7 M€
 - Communes : 0 €

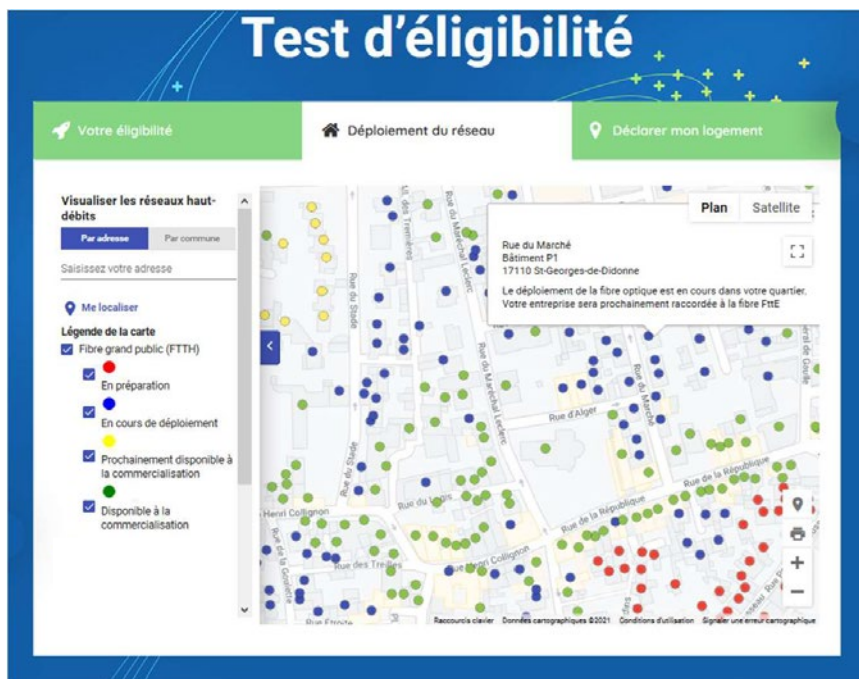


Pour vérifier l'éligibilité de votre maison d'habitation ou local commercial, rendez-vous sur le site de Charente-Maritime Très Haut Débit :

www.charentemaritimetreshautdebit.fr

Ensuite, cliquez sur : **Tester mon éligibilité** et renseignez votre adresse ou votre numéro de téléphone fixe.

Pour plus d'information, l'onglet **Déploiement du réseau** vous permettra de suivre l'avancée du déploiement dans la commune :



Votre adresse n'est pas répertoriée ou mal référencée ?



Cliquez sur l'onglet **Déclarer mon logement** pour mettre à jour vos coordonnées.

État civil du 1^{er} juillet au 31 décembre 2021

Mariages

03.07.2021	Nicolas Raymond FICHOT et Natacha Ginette Odette RENAULT
25.07.2021	Boris Lilian LAFEUILLE et Kenza Zellali

Décès

13.07.2021 à La Brée-les-Bains.....	Xavier Pascal Christophe PREVORS	47 ans
29.07.2021 à Bordeaux	Lysiane Françoise Arlette LEJARRE	14 ans
10.08.2021 à La Brée-les-Bains	Padelis VARSAMIS.....	67 ans
18.08.2021 à Rochefort	Marie LAVAUD	97 ans
07.10.2021 à Rochefort	Nicole Danine MASSÉ	81 ans
28.10.2021 à La Rochelle	Marianne Daisy Maxime SILLY veuve CAVALAN	65 ans
29.10.2021 Rochefort	Reine Monique Jeanne AUBIN veuve DÉMOULIN.....	87 ans
29.10.2021 Le Grand Village Plage	Maurice René FORMENTELLI	84 ans

Élections

Les élections présidentielles se dérouleront les dimanches 10 et 24 avril 2022.

Si vous souhaitez vous inscrire sur la liste électorale, il suffit de vous munir de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile et de venir aux heures d'ouvertures de la mairie ou de procéder à l'inscription par internet sur le site du service-public.fr.

Pour les résidents secondaires, vous pouvez également vous inscrire sur la liste de La Brée les Bains avec une pièce d'identité et les deux dernières années d'imposition (foncier, taxe d'habitation ou taxe professionnelle) en mairie ou via internet.

Vous pouvez demander votre inscription jusqu'au vendredi 4 mars 2022.

Services publics

POMPIERS	18
SAMU	15
GENDARMERIE	17
Brigade de St Pierre d'Oléron	
URGENCE APPEL EUROPEEN	112
MAISON MEDICALE DE GARDE	15
le soir en semaine de 21h à minuit, samedi après-midi, dimanches et jours fériés	

MAIRIE	05.46.47.83.11
lundi au vendredi 9 h à 16 h 30	
samedi matin 9 h à 12 h du 1/04 au 31/10	
fax : 05.46.75.90.74	
e.mail : labreelesbains@wanadoo.fr	
site : labreelesbains.com	

ASSISTANCE SOCIALE	05.46.47.00.68
sur rendez-vous	

SECURITE SOCIALE	36 46
Sur rendez-vous	

ÉCOLE	05.46.47.82.41
34 rue des Boulassiers	

Agence Postale Communale :	05.46.47.83.00
Basse saison : du lundi au vendredi de 9h15 à 12h	
Haute saison : du lundi au vendredi de 9h15 à	

Informations utiles

12h30 et de 14h à 16h le mercredi
Samedi de 9h15 à 12h30

M.N.S. Surveillance plage : 05.46.47.82.14
juillet-août de 11h à 19h

MARCHÉ

Pendant la saison : quotidien

Hors saison : mercredi, vendredi, samedi, dimanche et jours fériés + vacances de Printemps

OFFICE DE TOURISME 05.46.47.96.73

rue des Ardillières

De janvier à mars et d'octobre à décembre : du lundi au vendredi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 17h30

Pendant les vacances de la Toussaint ouvert jusqu'à 18h. D'avril à juin et septembre : du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h. Pendant les vacances de Pâques, pour les ponts et les week-ends prolongés, ouvert également le dimanche matin de 10h à 12h30

Juillet-août : du lundi au samedi de 9h30 à 13h et de 14h à 19h. Dimanche de 9h30 à 13h.

Sous réserve de modifications.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

à côté de l'Office de Tourisme.

En saison : mardi, mercredi, vendredi, samedi de 10h à 12h30

Hors saison : mercredi de 14h à 16h

ORDURES MÉNAGÈRES

Octobre à mars :

- Ordures ménagères (bacs verts) collecte le mercredi à partir de 20h.

- Déchets recyclables (bacs jaunes) collecte le mardi à partir de 20h.

Avril à septembre :

- Ordures ménagères (bacs verts) collecte le mercredi et le dimanche à partir de 20h.

- Déchets recyclables (bacs jaunes) collecte le mardi à partir de 20h.

Les sacs de tri sélectif sont à vider dans les colonnes de tri sélectif situées à proximité de la déchetterie.

Renseignements & réclamations redevances O.M :
Communauté de communes : 05.46.47.64.98

ORDURES NON MÉNAGÈRES

Dépôt des déchets de toute nature à la déchetterie « La Royale »

Du 01/01 au 30/03 et du 01/11 au 31/12 : du lundi au samedi de 9h à 11h50 et 14h à 17h50

Du 01/4 au 31/10 : du lundi au samedi de 9h à 11h50 et 14h à 17h50 et dimanche de 9h à 11h50

Déchetterie la Royale 05.46.75.92.28

E.D.F. Marennes 09.72.67.50.17

SERVICE DES EAUX ET ASSAINISSEMENT

Compagnie des Eaux de Royan 05.81.31.85.01

OFFICE RELIGIEUX

Pour prendre connaissance des jours et heures des offices religieux, merci d'appeler :

Cure de St Georges..... 05.46.76.60.10

Cure de St Pierre..... 05.46.47.11.44

Protestant : Temple de St Pierre

Saison 6 juillet - 15 septembre : le dimanche à 10h30 (culte bilingue franco allemand)

Hors saison : 1^{er} dimanche du mois à 9h45

Informations diverses

■ Chiens « dangereux »

Depuis 1999, les propriétaires ou détenteurs de chiens de la 1^{re} catégorie (chiens d'attaque : Pit-bull, Boer-bull, tosa) et de la 2^{ème} catégorie (chiens de garde et de défense : Staffordshire terrier, Rottweiler, tosa) en application de l'article 211-5 du code rural, au sens de l'arrêté interministériel du 27 Avril 1999, doivent procéder à la déclaration de leur animal à la mairie sous peine d'une contravention.

- Pour cela, il convient de présenter en mairie les documents suivants :

- Carte d'identification du chien (comportant le numéro de tatouage)

- Certificat de vaccination antirabique en cours de validité

- Certificat vétérinaire de stérilisation du chien (uniquement pour les chiens de 1^{ère} catégorie).

- Attestation d'assurance garantissant de la responsabilité civile du propriétaire.

- Attestation d'aptitude délivrée par un vétérinaire agréé.

- Il vous sera délivré un récépissé de déclaration qui peut être, à tout moment, ainsi que l'attestation d'assurance et le certificat de vaccination antirabique en cours de validité, réclamé par les forces de

l'ordre. L'inobservation de ces dispositions constitue un délit puni de 6 mois d'emprisonnement et de fortes amendes.

■ Déjections canines

Lorsque vous promenez vos chiens, munissez-vous de petits sacs afin que les rues, trottoirs et plages ne relèvent pas du parcours du combattant... Des sacs sont à votre disposition au camping municipal, Place Gaston Robert, sur la plage (à deux emplacements) ainsi qu'à la mairie. Le non ramassage des excréments des chiens constitue une infraction punie d'une amende de 35 € (article R632.1 du code pénal). Nous rappelons que pour tout chien qui sera en état de divagation et qui sera identifié, son propriétaire se verra punir d'une contravention de 2^{ème} classe, soit 35 € conformément à l'article R622.2 du code pénal. Nous rappelons également que, sur le territoire de la commune, les chiens doivent être tenus en laisse. Sur les plages, les chiens ainsi que tous les animaux, sont strictement INTERDITS par arrêté préfectoral.

■ Recensement militaire

En fonction du mois de leur naissance, les jeunes garçons ou filles nés en 2005 doivent se faire

recenser en mairie cette année dans les 3 mois suivant leur 16^{ème} anniversaire. L'administré est vivement invité à fournir une adresse de messagerie valide lors du recensement.

Par exemple, s'ils sont nés en janvier 2006, ils doivent se faire recenser entre janvier et mars 2022.

■ Ramassage des encombrants

La commune organise un service gratuit de **ramassage des encombrants** pour les personnes non équipées pour emmener à la déchetterie les gros objets dont elles désirent se débarrasser. La demande doit en être obligatoirement formulée auprès des services du secrétariat de la mairie, par lettre ou par téléphone. Le ramassage sera ensuite effectué par les services municipaux de la voirie suivant la liste d'inscription transmise par la mairie ; **chaque dernier lundi du mois**. Les personnes en ayant formulé la demande sont priées de ne sortir leurs encombrants que le jour du ramassage le matin de bonne heure, avant 8 heures.

■ Éclairage public

Certains jours, l'éclairage public flanche auprès de chez vous. C'est très désagréable et nous vous comprenons. Aussi, pour obtenir un dépannage

des plus rapides, vous devez relever le numéro de la plaque L.B. suivi de 1 à 3 chiffres, situé, en général, à hauteur d'homme sur le poteau concerné et le signaler à la mairie, qui pourra dès lors transmettre la demande de réparation sans recherche et perte de temps suite à des données erronées ou incomplètes.

■ Tennis municipal

Allée du Gai Séjour

RESERVATION A LA MAIRIE

9h-16h. Du lundi au vendredi et samedi matin du 1^{er} avril au 31 octobre.

Nous rappelons, par ailleurs, que le tennis est ouvert gratuitement, le mercredi, hors saison, aux jeunes, résidents permanents de la commune ou du local jeunes du Foyer Rural de Saint Denis, accompagnés d'un adulte.

■ Dépôt sur voirie communale

Une demande doit être formulée en mairie pour tout dépôt sur la voirie, tel que dépôt de sable ou gravier et en particulier des gravats résultant de travaux effectués par une entreprise ou un propriétaire. Ces gravats devront être enlevés à la fin du chantier, la voirie et les trottoirs ne devront pas être dégradés ni encombrés de façon abusive.

■ Chiens perdus ou trouvés

Si vous trouvez un chien ou si vous en perdez un, une seule adresse : élevage de boxer de « La Prise des Viviers » - Bois Fleury 17310 ST PIERRE D'OLERON (voie sans issue derrière l'aérodrome) tel : 05.46.47.08.50. Normalement il y a une permanence tous les jours mais mieux vaut s'en assurer par un appel téléphonique.

■ Ramassage des ordures ménagères et des bacs de tri sélectif

Le ramassage des ordures ménagères s'effectue exclusivement à l'aide des containers individuels ou des containers collectifs.

Les cartons, sacs ou autres récipients contenant des déchets ménagers ne sont pas ramassés par l'entreprise effectuant ce service.

Les propriétaires de résidences principales et secondaires doivent placer :

1- le container à ordures ménagères sur le trot-

toir, pour la collecte **le mercredi avant 20h et le dimanche avant 20h (uniquement du 1^{er} avril au 31 octobre)**

2- le container de tri sélectif (jaune) le mardi avant 20h. Les sacs « cabas » jaunes réutilisables ne sont pas ramassés. Ils doivent être vidés dans les colonnes de tri situées à proximité de la déchetterie et aux Boulassiers. Lors des départs uniquement, des sacs individuels **d'ordures ménagères** peuvent être déposés dans les colonnes collectives placées à différents points de la commune (principalement aux sorties de ville). Les débris de jardin doivent être déposés à la déchetterie mais en aucun cas dans les containers individuels ou collectifs.

■ Urbanisme

Il est rappelé à toute personne intéressée par des travaux (construction nouvelle, ravalement de façade, ouverture, abri de jardin, clôture, couverture de maison, changement de destination de locaux, etc...) de bien vouloir se renseigner auprès du service de l'urbanisme de la mairie avant de réaliser ces projets, du lundi au vendredi : 9h-12h30 L'architecte-conseil du CAUE tient sa permanence en mairie lors des commissions d'urbanisme 1 mardi par mois à partir de 9h30 sur rendez-vous (se renseigner à la mairie pour les dates précises). Ses consultations sont gratuites.

Nous attirons votre attention sur un point important concernant l'octroi du certificat de conformité. Il ne peut être accordé que lorsque les travaux sont intégralement terminés et cela inclut les peintures des volets. Lorsque les volets ont été posés et comportent une couche d'apprêt, six mois doivent s'écouler avant le passage de la couleur définitive. Aussi ne déposez pas votre demande de conformité avant le passage de la peinture définitive.

■ Déclaration de catastrophe naturelle

Si vous avez constaté des dégâts sur votre habitation dus à la sécheresse ou aux mouvements de terrains et que vous souhaitez faire une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, vous êtes invités à prendre contact avec votre assurance et dans le même temps à déclarer le sinistre à la mairie (par courrier ou par mail). Merci de joindre des photos à votre courrier. Pour plus d'information, vous pouvez contacter la mai-

rie soit par mail soit par téléphone aux horaires d'ouverture.

■ Accueil de jour

Pour personnes âgées, dépendantes et/ou désorientées, pour favoriser le maintien à domicile, rompre la solitude et optimiser l'autonomie de la personne âgée : Maison de retraite de St Georges. Mission : prendre en charge sur une journée, de manière régulière ou occasionnelle, des personnes âgées vivant à domicile, en structure agréée au sein de la maison de retraite.

Objectifs : * stimuler les capacités cognitives et relationnelles des personnes * conserver son autonomie pour favoriser le maintien à domicile * rompre l'isolement et éviter le repli sur soi * se familiariser avec la vie en collectivité * soulager les familles et l'entourage par une prise en charge adaptée.

Encadrement et accompagnement : une aide médico-psychologique référente de l'accueil de jour aidée par une équipe pluridisciplinaire (aide-soignante, animateur, kinésithérapeute, psychomotricienne).

Activités de groupe ou individuelles : les activités proposées ont une visée sociale et occupationnelle. Elles permettent de stimuler les capacités physiques et psychiques des personnes.

- activités corporelles - atelier de jardinage, cuisine - aide à la vie quotidienne (mettre la table...)
- groupe de paroles, atelier mémoire - activités manuelles, jeux de société...

Déroulement d'une journée : Accueil dès 9h, 1 séance d'activités ou atelier de 2h, repas en collectivité, 1 séance d'activités ou atelier de 2h, retour à domicile à partir de 16h.

Conditions d'admission : consultation médicale préalable vérifiant la compatibilité de l'état de la personne avec les activités proposées et la gestion d'un groupe.

Accueil régulier ou occasionnel en fonction du souhait des familles et des places disponibles.

Modalités pratiques : (suite page 30)

* accueil du lundi au vendredi de 9h à 16h30 (fermeture 1 semaine à Noël, 1 semaine à Pâques et du 15 Juillet au 15 Août). * capacité d'accueil : 3 personnes par jour. * transport à la charge des familles. * possibilité de prise en charge dans le

cadre du plan d'aide A.P.A. à domicile.

Contact : maison de retraite de St Georges d'Oléron.

Tel : 05.46.76.51.50.

■ Sécurité Sociale

Parc des Fourriers 5 Avenue Maurice Chupin 17300 ROCHEFORT

Les délégués sociaux ont pour mission de favoriser l'accès aux soins et le droit à la santé, en coordination avec les partenaires locaux. Ils peuvent vous aider à :

- constituer votre dossier d'invalidité, de Couverture Maladie Universelle.
- Étudier vos droits à l'indemnisation maladie, maternité, accident du travail.
- Constituer des dossiers d'aides financières.

En cas d'incapacité temporaire ou définitive, un délégué social peut se déplacer à votre domicile

Pour prendre rendez-vous,

Appelez le 3646. Les délégués sociaux vous rejoignent également sur rendez-vous dans nos agences.

■ Aide personnalisée à l'autonomie (A.P.A.)

Conditions d'attribution :

- Être âgé de 60 ans et plus
 - Résider en France
 - Présenter un état de dépendance qui requiert une aide ou une surveillance régulière pour l'accomplissement des actes essentiels de la vie.
 - L'évaluation de l'état de dépendance sera effectuée par une équipe médico-sociale dont un membre se rendra au domicile du demandeur.
- Elle est attribuée sous conditions de ressources. Elle est versée au bénéficiaire et aux prestataires de services (garde ou aide à domicile, emploi familial, portage des repas à domicile, téléalarme...) en cas de maintien au foyer ou à l'établissement d'accueil (maison de retraite).

Où s'adresser : À la mairie du domicile de la personne âgée.

■ MONALISA Oléron

Lutte contre l'isolement des séniors.

Sur l'île d'Oléron, depuis 2016, des bénévoles vont à la rencontre de personnes âgées isolées. Ce réseau de bénévoles est une des actions de la mobilisation locale de lutte contre l'isolement des personnes âgées (MONALISA), un axe identifié dans le CLS Oléron. Les bénévoles sont formés et accompagnés par des professionnels de l'île d'Oléron. Pour être mis en relation avec un bénévole, le CLIC et les Référents des communes vont s'assurer des 3 points suivants :

- Le séniors doit exprimer un sentiment d'isolement, de solitude et d'ennui.
- Le séniors doit être demandeur de visites bénévoles et y consentir.
- L'état de santé physique et psychique du séniors doit être compatible pour recevoir des visites. Le séniors doit être capable d'entretenir des relations de convivialité et de bien-être avec le visiteur bénévole. Contact MONALISA : CCAS de la commune ou CLIC Oléron.

■ Permanences à la maison P.H.A.R.E

(Pour un Habitat Adapté et un Réseau d'Entraide)

Alzheimer 17 : 2^{ème} mercredi après-midi du mois de 14h30 à 16h30 (accueil libre) - renseignements au 05 46 92 25 18

Association des Paralysés de France : 1^{er} mercredi de chaque mois de 14h30 à 16h30 (rendez-vous au 05 46 30 46 66

Agence départementale d'Information logement ADIL 17 : 2^{ème} mardi des mois pairs de 14h à 17h - renseignements au 05 46 34 41 36

CRAVA CICAT (cellule d'aide à la vie autonome - centre d'information et de conseils en aides techniques) : 3^{ème} ou 4^{ème} mercredi de chaque mois de 14h à 17h (sur rendez-vous au 05 46 34 00 34). Association Valentin Haüy : accueil sur rendez-vous ou visite à domicile. Aide pour les aveugles et les malvoyants (aide sociale, bibliothèque braille et sonore, matériel adapté, cours d'informatique adapté...).

CLIC Oléron (centre local d'information et de coordination retraités et personnes âgées) : 05 46 47 33 27

CIAS - antenne nord (service prestataire d'aide à domicile) : 05 46 75 14 54

SAD-PEP 17 (soins et aide à domicile auprès de personnes dépendantes, malades ou handicapées) : 05 46 36 06 28

Association Une île vers SEL : système d'échange local (SEL Oléron) . Permanence d'accueil 3^{ème} samedi de 10h à 12h - 05 46 47 67 34

FAVEC : association des conjoints survivants, soutien et aide aux veufs et veuves. Réunion le 2^{ème} vendredi du mois de 15h à 17h en mars, juin, septembre et décembre - 05 46 47 55 94

Point info CESU : informer et conseiller les salariés et les employeurs sur l'emploi à domicile en chèque emploi service (formalités, contrat, convention collective...) accueil uniquement sur rendez-vous - 05 46 47 33 27

Prométhée 17 : cap emploi : accompagnement des personnes handicapées dans leur recherche de travail et favorise leur retour à la vie active. Sur orientation du Pôle Emploi. 1^{er} et 3^{ème} mardi, 2^{ème} et 4^{ème} jeudi du mois de 9h à 16h30.

Sur rendez-vous au 05 46 50 04 00

UDAF : Union départementale des associations familiales. Information aux familles : droits des familles, protection des majeurs, accompagnement social, placement familial, aide à domicile, micro crédit, aide juridique...

3^{ème} lundi de chaque mois de 14h à 17h
05 46 28 36 00

UNAFAM : Union nationale des amis et familles de malades psychiques : écoute et soutien des familles de malades psychiques.

4^{ème} mardi de chaque mois de 15h à 17h
05 46 47 02 20

Les permanences à l'hôpital local de Saint Pierre :

Orthopédie : Trois fois par mois

Pneumologie : Une fois par mois

Gynécologie-obstétrique : Tous les lundis

Urologie : Une fois par mois

ORL : Les lundis des semaines paires

Pour prendre rendez-vous : 05 46 47 00 98 (possibilité de laisser un message sur le répondeur) ou secmed@hopitaloleron.net

Associations de propriétaires

■ Syndic "Clos des Vignes"

Monsieur Christian VEILLE

1 Impasse de l'Enclos

La Mauvinière

17250 GEAY

■ Syndic Résidence de "La Mer" et Résidence "les Alizés"

Monsieur le Directeur

BAUDRY Immobilier

52 rue Cochon Duvivier

17304 ROCHEFORT CEDEX

■ Association syndicale libre "Les Proires"

Contact : Marie-Claude MASSIAS

18 rue de Niort

79230 VOUILLE

Liste des associations

■ Association des Commerçants et Artisans Brénais (ACAB)

Président : Monsieur Mathieu NEGRET

■ Association Communale de Chasse Agréée (ACCA)

Président : Monsieur Jérôme RENAUD

19 rue de la Roulette 17840 LA BRÉE LES BAINS

■ Association Brénaise des Amis de l'orgue (ABAO)

Présidente : Madame Marie-Danièle MICHELAT

19 bis route de Gaudy

23000 SAINT FEYRE

■ Foyer Brénais

Président : Monsieur Jean-Pierre CHABOCHE

20 rue des Ardillières 17840 LA BRÉE LES BAINS

05.46.75.77.01 - foyer.brenais@gmail.com

■ Oléron Pétanque Elite

Responsable : Monsieur Anthony Clarte

06.15.10.42.72

■ "Terres d'Expression" (poterie)

Présidente : Madame Sylvie MOUGEOTTE

12 rue de Saint Denis 17840 LA BRÉE LES BAINS

■ Les Cavaliers de l'Ileau

Route de l'Ile (2 kms après la sortie de l'agglomération)

17840 La Brée les Bains

Madame Caroline RENAUD 06.80.01.03.69

■ IX OI

Xavier Adkildsen,

animation et développement commercial

Liste des commerçants et artisans

■ ALIMENTATION GENERALE

SARL du Centre Bourg
place Gaston Robert
05.46.47.80.27

■ AQUACULTURE

Ferme Marine du Douhet
le Douhet
05.46.76.58.42

■ ARTISANAT

La Fabrique Baudet culotté
3 rue de Saint Denis
06.60.31.96.46
A fond les savons
Muriel@afondlessavons.fr

■ BOUCHERIE

L'Entrecôte
Place Gaston Robert
05.46.36.35.93

■ BOULANGERIE-PÂTISSERIE

LA MIE DE PAIN
Place Gaston Robert
05.17.25.45.20

■ CAFE - BAR - RESTAURANT

M. GOUBON Yves « l'Odyssée »
Place Gaston Robert
05.46.47.83.23

■ CAMPINGS

**Camping municipal « le Planginot »
allée du Gai Séjour
05.46.47.82.18
***camping « Antioche d'Oléron »
route de Proires
05.46.47.92.00

■ CARRELAGE

Mme BARRERE Karine
3 rue des Prés
05.46.47.84.34
M. Patrice MONTEAU
3 chemin des Sablons
06.73.52.99.46

■ CAVE, VINS ET SPIRITUEUX

M. PINARD Maxime
« Vignoble les Alletières »
R.D. 734
06.11.71.82.24

■ CHAMBRES MEUBLEES

Mme BESSIN Colette «Le Grillon»
rue de la Roulette
05.46.47.83.05

■ CHAUFFAGE

M. MARTIN Patrick
4 rue de Chevellours
06.15.70.67.43

■ COIFFURE

Le Salon
24 rue de Saint Denis
05.46.36.30.25

■ CREPERIE

M. GIRET Lionel « Bistrot du Vieux Port »
le Douhet
05.46.76.56.37

■ DISCOTHEQUE RESTAURANT

M. GIRET Lionel « Les Ecluses »
Le Douhet
05.46.76.56.37

■ ELECTRICITE

Ets BOUILLY et fils
rue des Prés
05.46.47.92.23
M. FEREIRRA Arthur
Z.A. La Baudette
05.46.47.87.65
M. MARTIN Patrick
4 rue de Chevellours
06.15.70.67.43

■ ENTRETIEN PARCS ET JARDINS

M. COLLAS Philippe « Rapid' Services »

rue Adolphe Joussemet

05.46.47.84.50

■ GARDIENNAGE BATEAUX ET CARAVANES

M. BLANCHARD « Le Piorret »

06.82.56.89.06

M. FORT Jean Pierre

Z.A. La Baudette

05.46.47.83.45

GARDIENNAGE BRENAIS

Z.A. La Baudette

06.08.60.81.75

INCAS GARDIENNAGE

12 rue de la Baudette

05.46.47.88.84

■ GROS OEUVRES, MAÇONNERIE, CARRELAGE

M. VAUZELLE Daniel

22 rue du moulin, ZA La Baudette

05.46.76.70.51

■ HOTEL

M. PINARD Maxime « La Chaudrée »

Place Pasteur

05.46.47.81.85

■ IMMOBILIER (Agence)

M. FORT Jean Pierre

Place Gaston Robert

05.46.47.83.45

M. LOUP Alex

15 Grande rue des Boulassiers

06.24.54.53.32

■ INFIRMIERES

Mme HERVÉ

10 rue des Boulassiers

06.88.86.50.04

Mme NADREAU Mallory

10 rue des Boulassiers

06.88.86.50.04

Mme NASRAOUI Corinne

19 avenue de la Mer

06.60.02.07.80

Mme PANZINI Isabelle

19 avenue de la Mer

06.80.60.11.73

■ KINESITHERAPEUTE

M. BOUTIN François

19 rue de Saint Denis

06.07.91.43.22

■ LIBRAIRIE PAPETERIE

SARL du Centre Bourg

place Gaston Robert

05.46.47.80.27

■ LOCATION ET VENTE CYCLES

M. Romain BLANCHARD "Cycl'Oléron"

31 rue des Ardillières

05.46.47.91.97

06.82.56.89.10

■ MAÇONNERIE

M. MONTEAU Patrice

3 chemin des Sablons

06.73.52.99.46

■ MARAIS SALANTS

« Le Cristal du Saunier »

Route de l'Île

07.81.98.29.61

■ NETTOYAGE

M. CASIN Léopold « Net Eclair »

Rue de la Baudette

05.46.47.92.98

■ PEINTURE

M. GUILLONNEAU Eric

57 Avenue Alexandre Dumas

05.46.47.99.50

M. ROBIN James

48 rue des Alliécelles

05.46.75.72.60

Mme BARRERE Karine

3 rue des Prés
05.46.47.84.34

■ PIZZERIA

La Casa Giorgiani

2 C Avenue des Anciens combattants
05.46.85.32.77

■ PLAISANCE

(mécanique et gardiennage bateaux)

M.SAVINEL Stéphane « Escale Technique »

6 rue du Ver Luisant
05.46.75.71.06

M.SCHAEFFER Pascal « Espace Nautique »

Forêt du Douhet
05.46.75.07.22

■ PLOMBERIE SANITAIRE

Ets BOUILLY et Fils

Z.A. La Baudette
05.46.47.92.23

M. FERREIRA Arthur

Z.A. La Baudette
05.46.47.87.65

M. MARTIN Patrick

4 rue de Chevellours
06.15.70.67.43

■ PLOMBERIE-ZINGUERIE

M. CHEVRIER Thomas

1 bis rue des Recharde
06.32.26.61.09

■ RESTAURANT

M. FOURNIER Gauthier « Resto du marché »

31 rue de St Denis
05.46.75.91.60

L'endroit

13 rue de St Denis
07.86.40.54.53

■ SERVICE A LA PERSONNE

« À tout Age »

3 rue des Prés
05.46.47.84.34

■ TABACS PECHE SOUVENIRS

« Tabac de la Plage »

Place Gaston Robert
05.46.47.83.77

■ TAXI

M'PASSI Christine

06.85.80.24.28
M. CORDIER Franck
07.61.66.15.96

■ VOILE

M. GOMEZ Jean Yves « Azulile »

06.88.30.28.34

■ VENTE SUR INTERNET

(alimentaire, cadeaux, bijoux, accessoires)

M. ASKILDSSEN Xavier

axio.dif@orange.fr

MESURES DE SAUVEGARDE DES HABITANTS

Notre monde contemporain vit des événements dramatiques pour lesquels il convient d'anticiper par des mesures de prévention et de protection de la population.

Notre commune dispose de deux outils informatiques performants :

- Numérisk : est un plan communal de sauvegarde. Il permet de recenser les personnes âgées, handicapées, à la santé fragile susceptibles d'avoir besoin d'aide de toutes sortes (exemples : pendant la crise sanitaire COVID, durant une canicule, tempête etc...)

- Everyone : est un système de contact téléphonique et d'envoi par la mairie de SMS (messages écrits via le téléphone) en cas de crise grave.

Ces outils sont déjà bien alimentés mais ils ont besoin d'être mis à jour pour être activés efficacement au cas d'événements graves mettant en danger la population.

L'inscription se fait sur la base du volontariat et, si cela n'a pas été fait, nous vous invitons à retourner le coupon ci-dessous à la mairie par tout moyen à votre convenance.

<http://www.labreelesbains.com> - Tél Mairie : 05 46 47 83 11

Liste personnes vulnérables

Nom _____ Prénom _____

Téléphone domicile _____ Téléphone portable _____

Date de naissance _____ Email _____

Bénéficie de l'intervention :

☐ Aide à domicile ☐ Soins à domicile ☐ Aide alimentaire CCAS ☐ Autres services ☐ Aucun service ☐ Non renseigné

Type de vulnérabilité

☐ Plan canicule ☐ Personne handicapée ☐ Personne isolée ☐ Personne sans moyen de locomotion ☐ Situation précaire

Adresse

Rue _____ N° _____ Commune _____

☐ Résidence principale ☐ Résidence secondaire

Personne à prévenir

Nom _____ N° téléphone _____

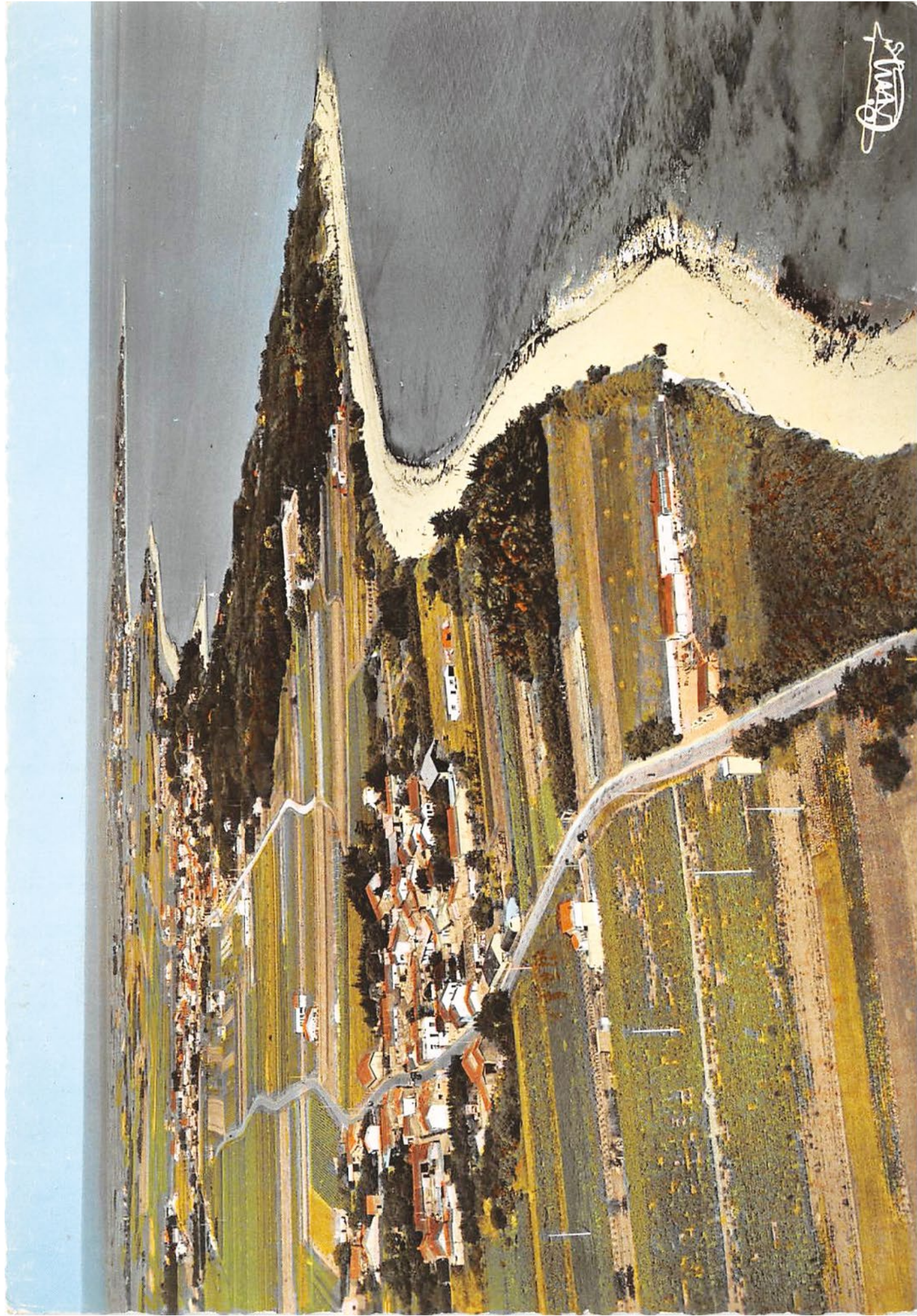
EVERYONE : envoi de SMS en cas de crise majeure

Nom / Prénom :

Adresse :

Tél. :

☐ Résidence principale ☐ Secondaire



Stary